

GSK : Amende record en Chine

Abderrahim DERRAJI - 2014-10-14 11:05:36 - Vu sur pharmacie.ma

GSK vient d'être condamné, fin septembre, à une amende record de 3 milliards de yuans, près de 380 M€, par la Cour chinoise intermédiaire de Changsha. En effet, le laboratoire britannique a été reconnu coupable de versements de pots-de-vin pour augmenter son chiffre d'affaires en Chine à l'issue de l'enquête ouverte en 2013. Cinq responsables de la filiale chinoise ont été condamnés à des peines de prison, selon l'agence officielle Chine Nouvelle, rapporte l'AFP. Quatre responsables de nationalité chinoise ont écopé de peines de deux à quatre ans, et le Britannique Mark Reilly a écopé de trois ans de prison. Mais l'ex-dirigeant de la filiale de GSK en Chine aurait bénéficié d'une remise de peine et serait expulsé à la place.

GSK s'est fendu d'un communiqué d'excuses à l'attention de la population et des autorités chinoises et a fermement condamné ces pratiques qu'il juge inacceptables. Alors que des enquêtes sont ouvertes pour des faits de corruption à l'encontre de GSK en Pologne, en Irak, au Liban et en Jordanie, Reuters a révélé que le laboratoire britannique venait aussi d'ouvrir une enquête aux Émirats Arabes Unis après avoir reçu un mail, qui pourrait venir d'un responsable des ventes de GSK dans le Golfe, dénonçant des pratiques de corruption auprès de professionnels de santé, d'hôpitaux, de cliniques et de pharmacies.